

# AS GAZELEC GOLF HERAULT



## Assemblée Générale 12 FEVRIER Au Cap D'Agde

Etat des présents et représentés : présents 22, représenté 53 sur 63 adhérents le Quorum est donc atteint.

### . Présentation des bilans Annuels

#### **Bilan Moral**

Christian nous a dressé le bilan moral de l'année 2021. (Voir fichier joint ci-dessous Double Clic)



Rapport moral  
2021.docx

#### **Bilan financier**

Nous avons fait réaliser un contrôle des comptes, par Philippe GUILLOSSON et Henri CAUSSADE.



Contrôle Comptes  
GGH 2021.docx



Contrôle factures  
GGH 2021.xlsx

**Michel nous a présenté les comptes pour 2021, il en ressort un résultat positif de 298.63€.**

**Trésorerie fin 2021 :**

**Le solde des comptes au Crédit Mutuel au 31 décembre 2021 est créditeur de : 11 962.31€**

Les documents financiers seront disponibles à la demande, notre trésorier se tient à disposition pour les envoyer aux membres, qui pourront faire une demande à travers le site de la section, rubrique contact.

<http://gazelec-golf-34.e-monsite.com/>

***VOTE pour Quitus : pas de vote en prépa AG : voté à l'unanimité des présents et représentés***

## **BUDGET PREVISIONNEL 2022**

### **Subvention CMCAS 2022 :**

Montant demandé : **7000€**, montant alloué par la CMCAS : **7000€**

Montant subvention Mairie de Béziers **1100€**.

### ***VOTE du Budget prévisionnel 2022 : voté à l'unanimité des présents et représentés***

#### **- Cotisations, licences et vignettes 2019, Green Fees**

**Cotisations : montants inchangés par rapport à 2021**

**Individuelle** ayant droit : **35€**

**Couple** ayant droit : **55 €** (si le conjoint(e) est non-golfeur, la cotisation couple permet au conjoint(e) de participer aux animations, sorties, stages, etc.)

**Enfant** ayant droit : **10 €**

**Individuelle** membre extérieur : **45€**

**Couple** membres extérieurs : **70 €**

#### **Licences**

- **Adulte : 57 €**
- **Jeune adulte : 33 €**
- **Jeune : 22 €**
- **Enfant : 19 €**

#### **Vignette 2019**

Pour ceux qui prennent leur licence avec l'association sportive d'un golf (Fontcaude - Massane - St-Thomas - La Canourgue, La Grande-Motte, etc..). La vignette est indispensable pour le rattachement à l'association sportive du GAZELEC GOLF HERAULT de la FFG. **Coût : 5 €**

#### **Green-Fees**

Le coût du GF compétition 2022 est de **46 €** pour les compétitions Golf Entreprise

Le coût du GF compétition 2022 est de **25 €** pour les compétitions Pitch & Putt

**La participation des engagés est donc la suivante :**

**46€ et 25 €,** pour les membres extérieurs

**30 € et 15 €,** pour les membres OD (Ouvrant Droit) ou AD (Ayant Droit)

#### **- Golfy**

**Montant 2022 : Carte Indigo 39€ Carte Platine 90€**, Pour toute information, vous pouvez consulter le site [www.golfy.fr](http://www.golfy.fr)

Le budget prévisionnel est disponible à la demande, notre trésorier se tient à disposition pour les envoyer aux membres, qui pourront faire une demande à travers le site de la section, rubrique contact. <http://gazelec-golf-34.e-monsite.com/>

## ***VOTE du Budget prévisionnel 2022 : voté à l'unanimité des présents et représentés***

### **Proposition d'une nouvelle organisation de répartition des rôles de l'association**

Il est décidé que pour toutes les activités appelées « projet », le président donnera une délégation à chaque responsable qui se proposera d'organiser un de ses projets.

Afin que ces organisateurs gardent leur l'autonomie le Règlement intérieur va être modifié.

Concernant l'avenir du Trésorier, il est proposé de créer un poste de Trésorier adjoint au bureau, afin d'être en relais en cas d'indisponibilité du titulaire. Après contact entre le président et Frédéric ARCHO celui-ci est d'accord pour présenter sa candidature à ce poste.

Ce poste sera donc ajouté aux Statuts et au Règlement Intérieur de notre association.

### **Modification des Statuts : Articles 9 et 11**

Une Déclaration de modification des statuts sera faite en préfecture (secrétaire)

[Modification des statuts d'une association - associations | service-public.fr](#) explicatif

[Choisir un espace association | service-public.fr](#) déclaration

### **Modification Article 9**

**Conseil d'administration** : Modification en rouge concernant l'ajout du poste de Trésorier Adjoint.

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration de 8 membres maximum, ouvrants ou ayants-droit tels que définis à l'article 6, élus pour une année par l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé de 4 membres, tous bénéficiaires de la CMCAS Languedoc et licenciés à la Fédération à laquelle la section est affiliée.

1. Un(e) Président(e)
2. Un(e) Trésorier(e)
3. Un(e) Trésorier(e) Adjoint
4. Un(e) Secrétaire

### **Modification Article 11**

**Conseil d'administration** : Modification en rouge concernant le nombre de pouvoir par adhérent qui est augmenté de 2 à 3 par adhérent présent en AG.

*Le vote par procuration est permis, dans la limite de trois pouvoirs par adhérent présent en AG.*

### **Modification du Règlement Intérieur**

### **Modification Article 2.4**

**2.4 Le Conseil d'Administration** Modification en rouge concernant les modalités d'organisation de sorties au sein de l'association.

*Le Conseil d'Administration a la charge de la vie de l'association, il décide notamment :*

- *De la détermination des projets qui seront réalisés dans l'année, du choix de la personne à désigner par le président pour l'organisation de ces projets.*
- *Du budget prévisionnel et des orientations à prendre au sein de ce budget à la suite des subventions de fonctionnement qui sont allouées à l'association, notamment la participation des membres (montant des cotisations, frais de compétition, frais occasionnés lors d'un déplacement, etc....),*

#### **Modification Article 2.4.1**

### **2.4.1 Le Bureau**

Modification en rouge concernant l'ajout du poste de Trésorier Adjoint.

*Le bureau est composé de 4 membres de droit :*

- *1 Président(e)*
- *1 Trésorier(e)*
- *1 Trésorier(e) Adjoint*
- *1 secrétaire*

#### **Modification Article 3**

## **3. ACTIVITES INTERNES, HORS COMPETITION**

Modification en rouge concernant les modalités d'organisation de sorties au sein de l'association.

### **3.1 Les sorties organisées**

*Aucune démarche ne peut être engagée au nom du GGH en dehors des actions validées et du budget prévu lors de l'AG ou de la réunion préparatoire à l'AG.*

*Les membres du Conseil d'Administration, de la Commission sportive et d'animation ou tout adhérent peuvent se charger de l'organisation de ces projets, découvertes de nouveaux golfs, etc...*

*Les personnes déléguées pour l'organisation des projets, ont toute latitude et autonomie pour gérer les préparatifs, devis d'hébergement, devis de Green Fees, etc...*

*Ces personnes doivent tenir informé le bureau de leurs recherches, de leur avancement et doivent avoir l'accord définitif du CA, autant moral que financier, pour la réalisation de ces sorties ce qui autorisera l'envoi d'une enquête définitive aux adhérents.*

- **Election du Conseil d'Administration**

Une Demande de candidature au CA a été faite avant AG par le Président, aucun nouveau candidat ne s'est manifesté.

**Rappel :**

Conformément aux statuts les 8 membres du CA doivent être élus chaque année.

Les statuts stipulent que les membres extérieurs de l'association ne peuvent être élus au CA. Ils font partie intégrante de la Commission Sportive.

Une demande d'appel à candidature a été envoyée en même temps que la convocation à l'AG.

Sont candidats pour un mandat d'un an, les membres suivants :

**Michel BASTIDE, Christian RAFFY, Frédéric ARCHO, François PEPIN, Pierre LAPLISE, Alain CAVADORE, Jonathan PACCHINI et Daniel MARTINEZ.**

***VOTE : Les candidats sont élus à l'unanimité des présents et représentés***

**La nomination du Bureau a été réalisée à la fin de matinée par les membres élus du CA**

- 1 Président : **Christian RAFFY**
- 1 Trésorier : **Michel BASTIDE**
- 1 Trésorier Adjoint : **Frédéric ARCHO**
- 1 secrétaire : **Daniel MARTINEZ**

- **Certificats médicaux,**

Le **certificat médical de non-contre indication à la pratique du golf** est toujours obligatoire pour participer aux compétitions **avec la mention obligatoire suivante** :

**« Pas de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique du golf en et hors compétition ».**

Il doit être transmis au Président ou au Trésorier par tout nouveau licencié. Ces derniers le valident sur le site Extranet de la FFG.

**Vous devez fournir un Certificat Médical pour la saison 2022 si :**

- Vous n'étiez pas licencié en 2021
- Vous étiez licencié en 2021 mais vous n'avez pas fourni de Certificat médical ou vous n'avez pas complété le questionnaire de Santé en 2021
- Vous avez répondu positivement à, au moins une des rubriques du questionnaire de santé pour 2022
- Vous avez fourni un certificat médical en 2019 et avez complété votre questionnaire santé en 2020 et en 2021

Une fois enregistré le Certificat médical est valable **3 ans** sous réserve de renouveler sa licence chaque année **sans interruption**, de répondre annuellement à un questionnaire de santé, et **d'attester avoir répondu négativement à toutes les questions.**

**Vous devez compléter un questionnaire de santé pour la saison 2021 si :**

- Vous étiez licencié en 2021 mais et vous avez fourni un Certificat médical en 2021
- Vous étiez licencié en 2020 et 2021 et vous avez fourni un Certificat médical en 2020 et complété un questionnaire de santé en 2021
- 

**L'absence de certificat médical valide bloque l'inscription du joueur en compétition sur l'Extranet de la FFG.**

Ci-dessous le lien vers le site de la FFG pour les plus curieux dans votre espace licencié : [EL | Licence \(ffgolf.org\)](http://EL | Licence (ffgolf.org)).

**Chaque licencié devra remplir son Questionnaire de santé si nécessaire, sur le site de la FFG, une dérogation pourra être acceptée pour ceux qui ne maîtrisent pas l'outil internet. Lien vers site : [EL | Accueil \(ffgolf.org\)](http://EL | Accueil (ffgolf.org))**

## **. Découverte, Initiation, perfectionnement et Ecole de Golf.**

### **Stage Perfectionnement à St Cyprien en avril.**

**François est délégué pour organiser** en 2022 un stage de perfectionnement prévu à Saint Cyprien, du 11 au 13 avril 2022 « Cours et parcours » sur 3 jours avec 3h de cours le matin suivi d'un parcours sur le 18 trous Canigou-Etang et hébergement à l'institution CCAS de St Cyprien en formule prêt d'institution et repas en self.

De 19 participants à l'origine 13 seulement viendront. Une autorisation a été donnée pour l'ouverture à d'autres CMCAS et à des extérieurs. Un message sera envoyé aussi aux nouveaux adhérents MM Milhau et Lucas.

### **Stage Initiation et Découverte à KAYSERSBERG ou SAINT CYPRIEN**

Afin de trouver de nouveaux membres, si possible des jeunes..., nous envisageons de proposer un séjour « Initiation au golf » d'une semaine dans la même forme que les anciens séjours passion.

Une enquête en collaboration avec notre CMCAS sera élaborée en premier temps auprès des bénéficiaires de la CMCAS qui pourrait être étendue au national pour avoir un minimum de 12 participants

**François est délégué pour organiser ce stage.**

**Il n'y a pas de participation financière du Gazelec Golf Hérault à ce stage, en revanche les participants seront suivis de près par le GGH pour devenir des nouveaux membres actifs...**

Si vous connaissez des ayants droits de la CCAS intéressés par une initiation au golf, vous pouvez les inviter à se rapprocher de [francois.pepin@neuf.fr](mailto:francois.pepin@neuf.fr)

### **Stage Découverte local**

Sur 10 h composé de 3 fois 3 heures de practice et une heure de parcours le dernier jour.

Il existe une dizaine de personnes connues intéressées pour des stages de la sorte. Ces gens habitent dans différents endroits du département et il est difficile de trouver un lieu commun à ces gens.

Christian va se charger de les contacter et de leur proposer un golf où organiser ce stage.

**Il n'y a pas de participation du Gazelec Golf Hérault à ce stage et aucun appel de cotisation ne sera demandé aux participants.**

### **Stage Perfectionnement**

Cours individuels : ils seront également proposés cette année par les membres de la commission sportive à désigner pour chaque golf. (Fontcaude, St Thomas, Lamalou ou plus).

**Rappel : Maximum 4 1/2h avec participation du GGH 10€/h**

**Pas de cumul de participation du GGH pour ceux qui participent au stage perfectionnement à St Cyprien**

- **Sorties loisirs, programmées en 2022**

Calendrier sur le site <http://gazelec-golf-34.e-monsite.com/pages/calendrier-2.html>, Calendrier mis à jour sur le site.

Sortie d'une semaine.

A la suite de l'enquête menée pour le choix entre la sortie Bretagne ou Salou Prévision et la confirmation en AG la semaine n° 22 du 28 mai au 5 juin en Bretagne Sud a été choisie.

Daniel est délégué pour l'organisation.

***Sortie en Bretagne voté à l'unanimité des présents et représentés***



SORTIE PRINTEMPS  
2022 Bretagne.doc

Programme Sortie Bretagne :

Une enquête sera lancée rapidement par le délégué à l'organisation.

### **Sortie 3 jours septembre,**

Sortie du 19 au 23 septembre près de Rodez avec les golfs de RODEZ et LACANOURGUE, le mardi et le jeudi et visite du pont de Millau ou du Musée Soulages le mercredi, Alain BOIXADERA est délégué pour l'organisation.



Séjour RODEZ du  
19 au 22 septembre

Programme Sortie RODEZ :

- **Abonnements Fontcaude, Lamalou, Saint Thomas, Pic Saint Loup**

**Fontcaude** : 17 adhérents ont pris l'abonnement collectif à Fontcaude en 2021 : 11 individuels à 1356 € et 3 couples à 2199€ .soit une remise de 30% sur le tarif normal. Cet abonnement collectif « corporate » sera supprimé en 2022

Voici l'historique de notre abonnement collectif FONTCAUDE qui se termine le 15 mars 2022 ; il aura duré 9 ans mais malheureusement ... toute bonne chose a une fin

Année	Nombre de joueurs abonnés	Cout annuel par golfeur		Facture totale versée par GGH à Fontcaude	
2013	6	520 €		3 450 €	2 gf / jour ; 6j/7
2014	10	300 €		3 550 €	2 gf / jour ; 6j/7
2015	17	400 €		7 300 €	4 gf / jour ; 6j/7
2016	18	600 €		12 150 €	6 gf / jour ; 6j/7
		indiv	couple		on passe "membre" avec 30% de remise
2017	12	1 302 €	2 114 €	14 644 €	
2018	21	1 302 €	2 114 €	22 800 €	
2019	14	1 330 €	2 156 €	17 612 €	
2020	13	1 356 €	2 199 €	16 602 €	
2021	17	1 356 €	2 199 €	21 153 €	
2022	10 à 12 ?	1 533 €	2 499 €		tarif "nouveau membre"

2023	?	1 937 €	3 142 €		tarif membre standard
------	---	---------	---------	--	-----------------------

Ceux qui ont participé aux 9 saisons auront versé en tout 8 500€ à Fontcaude (au lieu de 16 600€ au tarif « membre ») **nous avons donc gagné individuellement plus de 8 000€ avec cette formule**, c'est toujours ça de pris ... Bien sur les 4 premières saisons nous ne pouvions jouer que 1 ou 2 fois par semaine mais ça ne fait rien c'est toujours ça de pris ...

Notre abonnement se termine le 15 mars 2022 ; à partir de cette date :

1. L'abonnement n'est plus collectif traité avec le GGH, il devient individuel ; chacun se gère et règle son abonnement directement au golf
2. Le tarif applicable pour la prochaine saison (15 mars 2022 au 15 mars 2023) est le tarif « nouveaux golfeurs 2022 » soit 1580€ (2575€ pour un couple)
3. Si vous vous décidez avant le 15 mars 2022 une remise de 3% sera consentie soit **1533 €** (2499€ pour un couple) à payer en 1 ou 3 fois.

Attention : après le 31 mars 2022 cet accord tarifaire ne s'appliquera plus, vous retomberiez alors au tarif standard de 1937€ (3142€ couple) ; tarif qui sera appliqué pour les saisons suivantes (Chaque membre de Fontcaude a reçu un mail du golf pour expliquer tout ça).

Renouvellement des tarifs préférentiels à Lamalou : -695€, 9 participants

Pour Pic Saint LOUP 1575€ pour 9, en 2022 environ 7.8% de réduction.

Pour Saint Thomas : pas de réduction sur l'abonnement mais un accord pour les green-fees au prix de 45€ soit un carnet de 10 tickets à 450€, en accord avec le Directeur de SAINT THOMAS

Golf de **Fabrègues** 360€

**Si un abonnement à un golf 1/2 tarifs sur un autre ?? une réponse sera apportée par Christian Raffy plus tard**

### **Désignation des membres de la commission sportive**

Sont membres de la commission sportive les membres du CA avec en plus : Alain Boixadéra, Jean Louis BEZARD, Pierre IDOÏPE. Aucun autre candidat ne s'est manifesté en AG.

### **Compétitions par équipe Golf Entreprises Occitanie**

**Calendrier sur le site** <http://gazelec-golf-34.e-monsite.com/pages/calendrier-essai.html>

Les capitaines d'équipes restent les même que l'an dernier.

Pierre IDOÏPE pour la division 1

Jonathan PACCHINI pour la division 3-groupe 2

Alain CAVADORE pour les seniors

Daniel MARTINEZ pour le Pitch and Putt organisé par l'ASPPOM.

Ils sont tous officiellement délégués par le président.

### **Compétitions : Ligue Occitanie**

Ce championnat par équipe se déroule les samedis et comprend pour notre AS, les compétitions Interclubs Division 1 et Division 3 groupe 2.

Les capitaines respectifs de chaque championnat vous adresseront l'enquête de participation après la



réunion de la Ligue. Pierre Idoipe pour la 1° division et Jonathan PACCHINI pour la 3° division.  
Un mail d'enquête sera adressé pour connaître les joueurs volontaires pour jouer en 2022.  
Les participants à la réunion demandent que chaque joueur sélectionné s'engage formellement à jouer ou à rester remplaçant sauf raison majeure.  
Coût de l'engagement annuel pour toutes les inscriptions : 10 Euros  
Green-fee 18T à **46€** (montant en attente de confirmation ligue Occitanie)>  
Participation golfeur : **30€**  
Green-fee P&P à **25€** (montant en attente de confirmation ligue Occitanie) >  
Participation golfeur : **15€**

***Nota : le capitaine va se mettre à la recherche de 3 joueurs supplémentaires qui seraient susceptibles s'engager comme remplaçants d'ultime recours.***

***Nota : pour chaque compétition, les capitaines (voire vice-capitaine) inscrivent sur SUD France GOLF les joueurs désignés. Ils récupèrent la facture qu'ils envoient au trésorier. Le rôle des Capitaines sera réécrit pour 2022***



2022 Role des  
Capitaines.pdf

---

### **Compétitions seniors Golf Entreprises Occitanie**

Ce championnat se déroule les mardis ou jeudis et comprend 11 compétitions disputées sur les parcours des golfs de la région. La finale est normalement réservée aux golfeurs ayant participé à au moins 8 compétitions.

Notre capitaine **Alain CAVADORE** a adressé une enquête de participation. Il s'avère que nous sommes 20 inscrits (pour le moment) pour participer à cette compétition en 2022.

Christian a demandé avec insistance à Alain qu'il demande aux organisateurs à ce que ce championnat puisse être organisé en tenant compte de la possibilité de jouer de la couleur de départ recommandé sur la licence des joueurs essentiellement les bleus pour la catégorie hommes.

L'objectif de la FFG et de ses clubs, avec la mise en place des départs recommandés depuis le 12 novembre 2019, est de permettre de jouer mieux et plus vite depuis la couleur de départ qui correspond au joueur.

- **Compétitions P&P Golf Entreprises OCCITANIE ASPPOM**

Compétition organisée par l'ASPPOM,

Compétition organisée par l'ASPPOM,

Ce championnat se déroule les samedis et comprend 8 compétitions (7 rencontres plus 1 finale) disputées sur les parcours des golfs de la région.

Notre capitaine Daniel MARTINEZ adressera l'enquête de participation et les règles de cette compétition.

Il a été demandé aux organisateurs de ne pas jouer sur le golf du Pic Saint Loup plus de deux fois, et d'éviter si possible la concordance de date entre les compétitions Ligues et le P&P.

Ci-dessous la réponse de l'ASPPOM

Effectivement on y jouera deux fois, tout comme Juvignac, plus la finale qui sera sur les 9 trous du parcours du Puech qui sera mis en place en mars 2022 et non sur le 9 trous de Coulondres et que le golf du Pic ST-LOUP accepte de nous recevoir pour les 3 tournois ce qui n'est pas le cas des autres clubs au vue des calendriers entre les divisions, les mid-amateur et les championnats senior corpo et interclub pour les dates. Nous avons proposé plusieurs dates et les clubs nous propose les leurs et malheureusement on se retrouve à cheval avec d'autre compétitions et il va falloir faire un choix entre soit les autres compétitions et la P&P

L'année prochaine je me rapprocherais d'Alain ROUX pour ne pas avoir des dates identiques et prévoir plus de dates en septembre et octobre avec la finale en novembre. JB BARDY.

- **Challenges CMCAS**

Le montant de la participation du GGH sur les Challenges inter- CMCAS sera revu à la hausse afin de réduire le montant à la charge des participants. Covoiturage remboursement des Km.

**Challenge Sud-Est, Vendredi 6 mai au Golf du Luberon (Manosque) 4 joueurs, au mini.**

**Challenge Centre Sud, Vendredi 10 juin au Golf de MONTLUCON,**

A noter qu'en 2023 l'organisation reviendra au GGH.

**Challenge inter CMCAS OCCITANIE (Gard, Hérault, Aude et PO, Toulouse ...) se déroulera certainement en même temps que le Challenge Centre Sud**

**Trophée Richard Cheminot : il n'y aura plus de trophée CHEMINOT Sous sa forme actuelle suite à la dissolution d'Electrogaz.**

Pour toutes ces compétitions, il sera envoyé par le responsable de l'organisation une enquête Doodle quelque temps avant la manifestation, avec tous les détails (hébergement, coût des green-fees...)

**Challenge Tanguy Archo**

Proposition de Frédéric. A regrouper avec le challenge INTER LARO.

Pour le lieu, 3 pistes : FONTCAUDE, COULONDRE ou SAINT THOMAS

Le Challenge est reconduit avec la même formule de jeu, le vainqueur du Challenge est désigné par un classement en stroke-play net avec un handicap de jeu plafonné à 36 et il y a deux classements annexes en net stableford Hommes et Dames sans limitation d'index.

Participation de nos collègues Gardois, Audois et Pyrénéens, participation financière de la section pour l'achat des lots.

- **Challenge Pitch & Putt Claude DAUGA,**

Il sera organisé courant juin l'année 2022 sur le Golf de Narbonne ou Lamalou date le 05 novembre, Organisation Jean Louis BEZARD, Jean Marc DAUGA.

- **Questions diverse,**

1- Possibilité de partir des départs boules bleues dans certaines compétitions.

Réponse : deux parties de réponse.

La première concerne les parties amicales ou la tout est possible, il faut surtout privilégier le sentiment de bien être en jouant, celui qui pour quelque raison que ce soit, désire jouer à partir des Bleus, nous l'accepterons lors de nos parties amicales lors de nos sorties.

La seconde en compétitions officielles, seuls sont autorisés à accorder le départ des Bleus les organisateurs. Il faut donc demander en amont de ces compétitions aux organisateurs, s'ils autorisent ces départs. Une réflexion est en cours pour les compétitions séniors

2 - quelle attitude (individuelle ou collective) doit-on adopter quand on joue une partie en compétition avec des tricheurs.

Qu'en pensent les organisateurs ? Y a-t-il des règles ? Existe-il des commission sportives ou d'éthique (ou de discipline) ?

Réponse :

Un comité d'organisation doit être en place lors de chaque compétitions, c'est à lui que doit remonter toutes les observations de non-respect des règles. Chaque joueur à la possibilité de ne pas signer la feuille de résultat, celle-ci ne sera pas enregistrée avant l'avis du Comité d'organisation.

En cas de triche avérée, une suspension plus ou moins longue peut être décidée par le comité d'organisation.

3 – **Sortie 2023 (Sortie 2023 semaine 23, du 3 au 10 juin)**

Plusieurs propositions :

KAYSERSBERG

CHATEAUX DE LA LOIRE

ANDALOUSIE

PORTUGAL

Fin de l'AG, repas pris en commun avec respect des règles COVID

